

Cette étude permettra, en particulier, d'évaluer le flux du trafic poids lourds échangeant avec la Haute-Loire et d'apprécier la pertinence et la faisabilité de la mise en place d'une interdiction poids lourds.

Les enquêtes de circulation sont prévues dans les semaines suivant la rentrée scolaire. Les résultats et les premières analyses pourront être disponibles en fin d'année.

Un retour auprès des acteurs locaux, à savoir, les communes, les associations et le Conseil général de la Haute-Loire, pourrait être organisé début 2014.

A l'issue de cette étape, je propose de vous associer avec tous les acteurs concernés, dans une démarche de définition d'un projet d'aménagement global.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Copies :

- M. Dino CINIERI - Député
- M. Marc PETIT - Conseiller général et Maire de Firminy
- M. Jean-François BARNIER – Vice-Président du Conseiller général et Maire du Chambon-Feugerolles
- PADD/DPPAM/SMOD
- PADD/DPPAM/SMOe